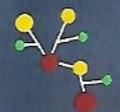




Termes de référence pour le recrutement d'un prestataire en charge de la conception d'un outil de communication sur les résultats du projet VaRRIWA



Handwritten signature

Table des matières

1	Contexte et présentation du projet.....	2
1.1	Contexte général	2
1.2	Contexte du projet	2
1.3	Descriptif du projet	4
1.4	Présentation des porteurs de projets	4
2	Objectifs et enjeux de la mission :	5
3	Spécifications techniques du livrable principal	5
3.1	Documentation à produire.....	5
4	Déroulé suggéré pour la mission	6
4.1	Calendrier d'exécution et estimation du nombre de J/H.....	6
5	Profils recherchés et moyens.....	7
6	Modalité de soumission.....	7
6.1	Composition de la proposition :	7
6.2	Langue de travail	8
6.3	Planning de l'appel d'offres.....	8
6.4	Budget	8
6.5	Questions et Clarifications	9
6.6	Evaluation des offres et critères de sélection	9
6.7	Notification d'attribution et signature du contrat	9

1 Contexte et présentation du projet

1.1 Contexte général

Le Fonds ACP pour l'innovation est une composante clé du programme de recherche et d'innovation (R&I) de l'OEACP, visant à renforcer les capacités de R&I dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) membres de l'Organisation, pour libérer leur potentiel d'innovation et soutenir leur transition vers des économies fondées sur la connaissance permettant un développement durable.

Les investissements dans les capacités de R&I sont susceptibles d'être beaucoup plus profitables, s'ils s'inscrivent dans un écosystème d'innovation efficace et inclusif, et s'ils sont associés à des efforts visant à constituer une masse critique de personnes qualifiées adaptées à la demande du marché du travail.

Le Fonds pour l'innovation apporte un soutien financier à la mise en œuvre de projets faisant progresser les solutions dans les domaines suivants :

- améliorer l'accès à la culture numérique, la connaissance et l'utilisation des technologies émergentes ;
- créer ou renforcer des liens concrets entre le développement des compétences en R&I et les besoins du marché du travail ;
- créer ou permettre des synergies dans l'écosystème de la recherche et de l'innovation, y compris avec le secteur privé ; faciliter les conditions de transfert de technologie ; promouvoir l'adoption de la R&I ; promouvoir les savoirs locaux et autochtones et leur utilisation en combinaison avec les systèmes et les pratiques formels en matière de connaissance.

À la suite d'un appel à propositions publié en octobre 2019, le Fonds ACP pour l'innovation finance plusieurs consortiums qui apportent un soutien aux acteurs de la R&I dans les pays ACP (les "tiers"), tant sur un plan financier que technique, par le biais du renforcement des capacités, de l'assistance par des pairs, du mentorat, de la mise en réseau, de l'échange d'expériences et du plaidoyer des politiques.

Ces tierces parties sont, par exemple : des institutions universitaires et de recherche ; des entreprises nées de la recherche universitaire; des fournisseurs d'EEP ; des organisations représentant des communautés autochtones et locales ; des agences et associations œuvrant pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la recherche et l'innovation ; des agences nationales de science, de technologie et d'innovation ; des organisations non gouvernementales ; des organismes de soutien à l'innovation (pôles technologiques, laboratoires d'innovation et bureaux de transfert de technologie) ; incubateurs et start-ups.

1.2 Contexte du projet

Intitulé du projet	VaRRIWA
Dates de mise en œuvre	Février 2021 – juillet 2025
Pays d'intervention	Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Togo
Partenaires Porteurs du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Agence universitaire de la Francophonie (AUF) • Agence nationale de la Recherche scientifique appliquée du Sénégal (ANRSA)

	<ul style="list-style-type: none"> • Agence béninoise de Valorisation des résultats de la Recherche et de l'Innovation technologique (ABeVRIT) • Agence nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et des Innovations du Burkina Faso (ANVAR) • Direction de la Recherche scientifique et technique du Togo (DRST) • Université de Sorbonne
Partenaires académiques bénéficiaires/localisation	<ul style="list-style-type: none"> • Université d'Abomey-Calavi (UAC), Abomey-Calavi • Université de Parakou (UP), Parakou • Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ), Ouagadougou • Université Nazi Boni (UNB), Bobo Dioulasso • Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Ouagadougou • Université de Lomé (UL), Lomé • Université de Kara (UK), Kara • Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), Lomé • Ecole Supérieure Polytechnique (ESP), Dakar • Université Gaston Berger (UGB), Saint-Louis • Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UNCHK) (Ex UVS), Dakar • Institut Sénégalais de Recherche Agricoles (ISRA), Dakar
Groupes cibles	37 Universités et centres de recherches 600 Entreprises et/ou incubateurs privés 300 Organisation de la Société civile
Budget du porteur	4 942 249 Euros
Bailleur(s)	Union Européenne, OEACP

1.3 Descriptif du projet

L'objectif général du projet est de contribuer à la création d'un environnement incitatif au transfert de technologie et à l'innovation durable dans la région cible. Les acteurs de la recherche académique sont informés des politiques nationales et formés aux mécanismes de mise en œuvre de la recherche et de l'innovation (R&I), de protection, d'adoption et de valorisation des résultats de la R&I (OS1) grâce à une campagne d'information sur les politiques nationales de la recherche et des instances qui y sont liées (gouvernance, promotion...) (Produit 1.1). De ce fait, les conditions pour la mise en valeur des savoir-faire et connaissances locales peuvent commencer à se mettre en place et paver la voie vers un environnement stable pour la valorisation de la recherche. En parallèle, un référentiel d'identification des besoins et de l'offre en R&I des acteurs économiques et de la société civile (P1.2) est établi pour assurer un processus inclusif dans le partage d'informations. Des formations aux méthodologies de travail de la recherche, de la valorisation et de l'exploitation économique des résultats correspondants sont mises en place (P1.3).

Ainsi, VaRRIWA répond aux problématiques identifiées comme liées avec le manque de valorisation des résultats de la recherche et les freins à l'innovation en Afrique de l'Ouest :

- La méconnaissance et la défiance vis-à-vis des politiques nationales de R&I et de valorisation de la recherche, qui contribue aux résistances à leur mise en œuvre effective. A cela s'ajoute le manque de volonté des chercheurs de protéger les résultats de leur recherche, seules les publications étant prises en compte pour la progression de leur carrière.
- Le manque de relations entre acteurs de la recherche et avec les acteurs économiques, qui génère une incompréhension des besoins, alimente la défiance de fait et ne permet pas la cohérence des sujets traités par les chercheurs.

La mise en réseau de tous les acteurs de la R&I est augmentée pour faciliter la coopération entre acteurs et permettre une systématisation du transfert de technologie (OS2) par la création d'une plateforme régionale pour renforcer les liens entre tous les acteurs de la recherche et de l'innovation (secteur public et secteur privé) (P2.1) et par la mise en place d'échanges entre les acteurs de la recherche et de l'innovation aux niveaux national et régional pour promouvoir la confiance mutuelle, l'échange de bonnes pratiques et le transfert de technologies (P2.2).

Pour y parvenir, VaRRIWA a lancé un appel à proposition de projets qui a permis d'accorder un soutien financier à 14 entités tierces pour un montant global de deux millions huit cent quarante mille euros (2 840 000 €). La répartition des subventions entre ces entités candidates s'est faite conformément aux priorités et lots décrits ci-après :

- 4 entités (une par pays cible) développant des formations sur la valorisation des résultats de la recherche-innovation (R&I) et de leur exploitation économique (priorité 1) ;
- 8 entités (deux par pays cible) construisant des dispositifs d'accompagnement à la valorisation de la (R&I) (priorité 2) ;
- 2 entités (sur le plan sous-régional) facilitant la collaboration par la mise en réseaux et l'organisation d'échanges et de partenariats publics-privés (priorité 3).

1.4 Présentation des porteurs de projets

Le projet VaRRIWA (« Valorising Research Results and Innovation in West Africa ») est une initiative du consortium de partenaires constitué de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), des quatre structures nationales en charge de la valorisation des résultats de la recherche-innovation dans leurs pays respectifs (Agence nationale de la Recherche scientifique appliquée du Sénégal (ANRSA) ; Agence béninoise de Valorisation des résultats de la Recherche et de l'Innovation technologique (ABeVRIT) ; Agence nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et des Innovations du Burkina Faso (ANVAR) ; Direction de la Recherche scientifique et technique du Togo (DRST)) et de l'Université de

Sorbonne. Le projet est financé par le Fonds ACP pour l'Innovation, une des composantes du Programme de Recherche et d'Innovation de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), avec la contribution financière de l'Union européenne dans le cadre du onzième Fonds européen de Développement (11e FED).

2 Objectifs et enjeux de la mission :

L'objectif de la mission est de concevoir un outil de communication sur les résultats du projet VaRRIWA.

Cet outil doit permettre d'assurer :

- La collecte de données.
- Le traitement et la modélisation des données.
- La création de tableaux de bord.

L'outil qui sera mis en place devra permettre de collecter, traiter et présenter de manière interactive les données produites par le projet sur ses différentes composantes à savoir :

- Informations et Formations sur la valorisation des résultats de la R&I
- Mise en place de dispositifs d'accompagnement à la valorisation des résultats de la R&I
- Mise en réseau des acteurs de la R&I

Pour cela le prestataire devra s'appuyer sur les documents principaux du projet :

- 1- Le document du projet (y compris le cadre logique)
- 2- Les rapports narratifs du projet
- 3- Toutes les publications en ligne sur les activités du projet (écrits, vidéo, photo et audio)
- 4- Plateforme régionale numérique de coordination des synergies entre les acteurs de la R&I
- 5- Tout autre document jugé utile.

3 Spécifications techniques du livrable principal

Le prestataire proposera la solution qui s'adapte le plus au projet et à ses résultats en veillant à proposer une analyse sur les principales options possibles.

3.1 Documentation à produire

- Document de présentation de l'outil
- Manuel d'utilisation

4 Déroulé suggéré pour la mission

La mission se déroulera selon les étapes suivantes :

- **Une phase de préparation**

Initiée dès la signature du contrat, celle-ci comprendra :

- Réunion cadrage avec le Prestataire
- Rédaction par le prestataire d'une note de cadrage technique
- Réunion de validation de la note de cadrage technique

Une phase de conception et développement de la solution

Sur la base de la note de cadrage technique validée le prestataire développe la solution.

Une phase de validation de la solution développée

- Etape 1 : Une phase de présentation de la première version de la solution
- Etape 2 : Test de la première version de la solution
- Etape 3 : Ajustement, correction, amélioration tenant compte des remarques notées lors de la phase test
- Etape 4 : Validation finale de la solution

Une phase formation à la prise en main de la solution finale

Le Prestataire s'engage à produire un guide d'utilisation de la solution et à accompagner les équipes à s'approprier l'outil à travers un séminaire de formation pratique.

A la suite de cette session de formation le prestataire devra assurer une assistance technique en présentiel et/ou à distance sur une période de 06 mois minimum.

4.1 Calendrier d'exécution et estimation du nombre de J/H

Étapes / Livrables	Date de livraison
1. Signature du contrat	01 avril
2. Réunion cadrage avec le Prestataire	08 avril
3. Rédaction par le prestataire d'une note de cadrage technique	15 avril
4. Réunion de validation de la note de cadrage technique	22 avril
5. Conception et développement de la solution	22 avril au 21 mai
6. Présentation de la première version de la solution	27 mai
7. Test de la première version de la solution	27 mai au 10 juin
8. Ajustement, correction, amélioration de la solution	17 juin
9. Validation finale de la solution	22 juin
10. Formation et prise en main de la solution	02 au 03 juillet
11. Assistance technique (suivi)	Jusqu'au 31 juillet 2025

La durée calendaire de la mission est de 04 mois pour la livraison de la solution.

Cette durée sera complétée par une période d'assistance technique qui pourra durer jusqu'à 01 an.

5 Profils recherchés et moyens

La mission peut être confiée à un.e consultant.e ou à un cabinet spécialisé. Les profils attendus sont les suivants :

Qualifications et expérience

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2eme cycle au moins) dans un domaine pertinent à la mission (data analyst, data scientist, ou diplôme équivalent) ;
- Expérience professionnelle de minimum 05 ans dans le développement d'outil numérique de suivi-évaluation
- Avoir au moins réalisé un projet similaire

Compétences métier :

- Connaître un ou plusieurs langages de programmation pour explorer de gros volumes de données (big data) ;
- Avoir des notions de Machine Learning : comprendre les grands principes de fonctionnement des algorithmes de Machine Learning en particulier pour la création de produit orienté-données ;
- Avoir une maîtrise des requêtes SQL ;
- Savoir gérer des données non structurées issues de différents canaux (médias sociaux, flux vidéo ou audio,) ;
- Maîtriser les outils de visualisation de données ;
- La bonne connaissance des dispositifs de suivi et d'évaluation des programmes et projets de développement serait un atout pour cette mission.

Compétences transversales :

- Excellentes qualités relationnelles et de communication et d'organisation ;
- Avoir le sens de l'écoute et avoir une forte orientation solution

6 Modalité de soumission

6.1 Composition de la proposition :

L'offre devra comporter :

- Une lettre de soumission de la candidature adressée à Madame la Directrice régionale de l'AUF en Afrique de l'Ouest, Professeur Ouidad TEBBAA.
- Les documents attestant de la régularité fiscale.
- Une proposition technique qui n'excèdera pas 5 pages, et détaillera :
 - La description technique de la solution proposée, les méthodes, techniques et outils qui seront mobilisés pour la concevoir ;
 - Le calendrier de mise en œuvre envisagé ;
 - Une présentation de l'équipe de consultants et la répartition des tâches entre les experts ;
- Une proposition financière qui devra indiquer :

- Une estimation du coût total lié à la conception de la solution (incluant les honoraires des consultants, les frais de déplacement si applicable, la location de serveurs au besoin, l'acquisition de licence de logiciels ou tout autre produit informatique) ;
- Le coût total de la prestation devra être exprimé hors Taxe sur la Valeur Ajoutée.

Les CV, références et expériences, 3 pages maximum, du ou des consultants mettant en avant l'expérience pour la conduite d'études pour des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux). Les consultants sont invités à mettre en annexe, des exemples de travaux similaires.

Pour préserver la confidentialité de votre dossier et assurer un traitement impartial de votre candidature, le document de l'offre technique et financière devra être sous format PDF protégé avec un mot de passe qui sera envoyé le **12 mars 2024** à l'adresse électronique suivante : lamine.thiam@auf.org

6.2 Langue de travail

Les offres ainsi que toute la correspondance et tous les documents relatifs à l'offre échangée entre le soumissionnaire et l'AUF doivent être rédigés en français.

Tout soumissionnaire qui ne fournira pas tous les documents mentionnés ci-dessus et dans les formats demandés peut voir sa proposition exclue.

6.3 Planning de l'appel d'offres

ETAPES	DATE	HEURE
Date de publication de l'avis d'appel d'offre	26 février 2024	12 :00
Date limite pour demander des clarifications à l'AUF	04 mars 2024	12 :00
Date limite de réponse de l'AUF	07 mars 2024	12 :00
Date limite de soumission des offres	11 mars 2024	12 :00
Date d'envoi du mot de passe du document de l'offre technique et financier	12 mars 2024	12 :00
Réunion d'évaluation des offres et de sélection	21 mars 2024	11 :00
Notification au prestataire sélectionné	28 mars 2024	10 :00
Réunion de cadrage	08 avril 2024	10 :00

Les offres devront être soumises au plus tard le **11 mars 2024** à **12 :00 UTC** par courriel aux adresses suivantes :

- varriwa@auf.org
- lamine.thiam@auf.org

Avec pour objet : « Proposition technique & financière – Outil de communication résultats projet VARRIWA »

TOUTE CANDIDATURE ENVOYEE APRES CES DATE ET HEURE EST IRRECEVABLE.

6.4 Budget

Les budgets doivent être présentés en Francs CFA et Euros (1 Euro = 655,957 FCFA)

8
*ef

Les modalités de paiement seront convenues entre les parties et seront définies dans le contrat de prestation entre l'AUF et le Prestataire.

6.5 Questions et Clarifications

Si l'AUF, de sa propre initiative ou en réponse à une demande d'un candidat, ajoute ou clarifie des informations au dossier d'appel d'offres, ces informations seront envoyées par écrit et partagées en même temps avec tous les autres soumissionnaires potentiels.

- Les soumissionnaires peuvent adresser leurs questions par e-mail en y indiquant la référence de l'appel d'offres. Les deux personnes suivantes doivent être destinataires : varriwa@auf.org et lamine.thiam@auf.org

6.6 Evaluation des offres et critères de sélection

Les offres seront évaluées selon les critères énumérés ci-dessous :

- Capacité à remplir les conditions requises par l'appel d'offres ;
- Offre technique : compréhension des termes de référence, expériences du ou des consultants ; conformité de l'offre par rapport aux spécifications techniques.
- Offre financière : cohérence du budget avec la proposition technique ; le détail apporté et la lisibilité du budget proposé indiquant le prix unitaire, les quantités et les montants globaux.

L'évaluation technique suivra la grille suivante :

Critères	
OFFRE TECHNIQUE	80%
Compréhension des TDR	20%
Pertinence de la solution proposée en rapport avec les besoins exprimés (facilité d'utilisation, responsive, intuitive, évolutive ; etc...)	40%
Profils, références et expériences du ou des consultants	20%
OFFRE FINANCIERE	20%
TOTAL	100%

Dans un souci de transparence et d'égalité de traitement, le comité d'évaluation peut demander aux prestataires, par écrit, d'apporter sous 48 heures des clarifications concernant leurs offres, sans qu'ils puissent pour autant la modifier. Aucune de ces demandes de clarifications ne doit viser à corriger d'éventuelles erreurs initiales ou des manquements affectant la performance du contrat ou faussant la compétition.

6.7 Notification d'attribution et signature du contrat

Le soumissionnaire sélectionné sera informé par courriel et/ou par téléphone que son offre a été acceptée (notification d'attribution).

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus en seront informés par e-mail sous un mois à compter de la date d'attribution.